



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 septembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 12 septembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 32
Nombre de procurations : 8

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Thierry FALCONNET		Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Christophe AVENA
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Didier RELOT
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Monique BAYARD	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Madame Christine MARTIN pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**Mandat spécial à une délégation d'élus et de collaborateurs administratifs pour un déplacement au Japon - Kumamoto**

Une délégation de la métropole de Dijon se rendra en mission au Japon à Kumamoto du 19 au 29 octobre 2025.

Le déplacement a pour objectif général l'organisation, la mise en place et la gestion de la « Semaine Dijon Bourgogne à Kumamoto » qui se tiendra aux mêmes dates, en réciprocité de l'accueil de la Semaine du Japon / Kumamoto » qui s'était tenue à Dijon en octobre 2023.

La Semaine Dijon Bourgogne à Kumamoto comporte plusieurs volets : Alimentation et gastronomie ; Culture et arts ; enseignement supérieur et recherche ; Attractivité touristique ; Promotion commerciale des entreprises du patrimoine vivant de Dijon.

La délégation est composée de deux conseillers métropolitains, spécialistes des relations internationales, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Deux collaborateurs administratifs accompagneront la délégation d'élus. Des représentants du pôle de compétitivité Vitagora, ainsi que le président de l'Université Bourgogne Europe et la directrice de l'ENSAD se rendront également à Kumamoto à cette occasion.

Compte tenu des tarifs hôteliers pratiqués à proximité des lieux de la mission, les frais de nuitée (hébergement + petit déjeuner) liés à ce déplacement seront remboursés aux personnes précitées aux frais réels dans la limite d'un plafond de 200 € par nuit.

Les frais de déplacement seront pris en charge sur la base de la catégorie éco-premium ou équivalent compte tenu de la durée du voyage.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** l'organisation du déplacement à Kumamoto afin de développer les partenariats sur les volets institutionnel, économique, culturel, touristique et universitaire dans le cadre de la Semaine Dijon Bourgogne à Kumamoto du 19 au 29 octobre 2025 ;
- **de donner** à la délégation d'élus métropolitains et aux collaborateurs administratifs, mandat spécial pour participer à ce déplacement, et représenter la Métropole lors de cette mission ;
- **d'assurer** la prise en charge de ces déplacements dans les conditions prévues par la présente délibération et la réglementation en vigueur.

SCRUTIN	POUR : 40	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 8 PROCURATION(S)	